

**Volonté de créer un espace ouvert de formation Secondaire II-BEJUNE ?**

L'espace de formation BEJUNE existe maintenant institutionnellement pour la formation tertiaire, soit pour les étudiants de l'Université de Neuchâtel, pour les futurs enseignants (HEP-BEJUNE) et pour les candidats ingénieurs, infirmiers et gestionnaires d'entreprise (HE-ARC). Ces collaborations donnent pleine satisfaction tant aux responsables politiques qu'aux formateurs et aux étudiants.

HEP-BEJUNE et HE-ARC ont de plus pris leur place et sont reconnues dans le réseau de formation tertiaire suisse et plus particulièrement romand. Dans l'espace de Suisse occidentale, elles ont permis en particulier de résister aux tentatives de centralisation lémanique.

Les étudiants du tertiaire de l'Arc jurassien profitent d'autant plus de la proximité des ces trois institutions de formation que, grâce aux accords passés entre les cantons concernés, une unification des écolages a été réalisée.

**Au vu de ce qui précède, nous posons les questions suivantes au gouvernement :**

- Ce qui est maintenant valable pour les étudiants du tertiaire ne devrait-il pas l'être aussi notamment pour tous les élèves du niveau secondaire II ?
- Pouvez-vous imaginer la création d'un nouvel espace de formation BEJUNE impliquant un accord sur la cartographie des centres de compétences pour les formations du degré secondaire II ?
- Pouvez-vous imaginer que soient ensuite convenues, pour tous les élèves de cet espace géographique, les modalités du libre passage intégral entre les lieux de formation ?

Delémont, le 19 juin 2013

Pour le groupe PDC/JDC

André Burri

A.B.

